

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



de M. le duc et de Mme la duchesse de Fitz- james; — et d'autre part — M. Cleinger, sta- tuaire, épouse Mlle Gabrielle Solange Dudevant, fille de M. le baron et de Mme la baronne Du- devant. — Cette dernière annonce éclaire la première, car on sait que Mme la baronne Du- devant n'est autre que le grand écrivain qui publie ses œuvres sous le pseudonyme de George Sand.

EUGÈNE GUINOT (Pierre Durand).



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 8 JUIN, 1847.

PARLEMENT PROVINCIAL.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

(Débats.)

QUESTION DE L'ORAUTEUR.

Vendredi, 4 juin, 1847.

L'hon. M. Baldwin ouvrit la séance en dé- mandant qu'il lui fût permis d'adresser quelques questions à l'hon. M. Daly, au greffier en chan- cellerie, et à sir Allan MacNab, au sujet des virements opérés pendant la vacance du parle- ment pour des motifs d'élection. Il fit d'abord motion que l'hon. M. Daly fut interrogé de sa place sur les affaires en question.

M. Viger s'opposa à cette motion, tant qu'on ne lui montrât pas quelques précédents dans l'histoire parlementaire qui pût l'autoriser à cette démarche. Malgré sa longue expérience il n'avait eu connaissance d'aucun précédent de cette sorte, il ne pensait pas qu'il n'y eût jamais eu dans le parlement anglais une proposition aussi extraordinaire. Il était fortement d'opi- nion que personne n'avait droit d'interroger dans cette chambre un ministre de la couronne.

M. La Fontaine fit remarquer à M. Viger qu'il se mettait en contradiction avec ses opinions de l'autre jour. A la séance précédente on avait prétendu que l'affaire devait être renvoyée à un comité spécial qui aurait eu le pouvoir de s'enquérir des faits, et d'amener devant lui per- sonnes, papiers et records. Les ministres même de la couronne auraient subi un interrogatoire devant ce comité. Or, la chambre avait décidé qu'au lieu de référer l'affaire à un comité spécial, elle la prendrait elle-même en considération; elle devait donc avoir tous les pouvoirs de ce comité, et pouvait par conséquent s'adresser aux ministres de la couronne pour en obtenir des in- formations. D'ailleurs, l'hon. M. Daly ne de- vait pas être interrogé comme ministre, mais comme membre de la chambre.

M. Viger répliqua avec force qu'il était prêt à abandonner sa position, si on voulait seulement lui céder un seul précédent d'une démarche aussi extraordinaire.

M. Baldwin se rendit au désir de M. Viger en lui citant le cas récent de Hauser, dans le parlement impérial, où l'on prit les dispositions des ministres à la barre de la chambre. M. Baldwin lut, le livre en main, plusieurs passages des témoignages en question.

M. Aylwin fit remarquer qu'il s'agissait de témoignages nécessaires, que comme il n'y avait au- cun moyen de s'inscrire en faux il fallait savoir des ministres eux-mêmes si les documents que l'on avait soumis à cette chambre étaient bien ceux qu'ils avaient signés. Il ne s'occuperait pas de citer de nouveaux précédents, puis- qu'on en avait déjà cité, mais il voulait deman- der, lui aussi, à l'hon. membre pour les Trois- Rivières, si dans sa longue carrière parlementaire, il avait été témoin d'un cas aussi extraor- dinaire que le cas actuel, d'un cas où deux mem- bres de la chambre se soient permis de faire émaner un writ pour une élection, lorsque le siège de l'orateur n'avait pas été déclaré vacant, et pendant qu'il résidait dans le pays?

M. Cayley pensait que la chambre avait dé- cidé à sa dernière séance que tous les papiers qui avaient rapport à cette affaire seraient mis sur la table. Il semblait maintenant que l'on vou- lait les supprimer et questionner l'hon. membre pour Mégantic, et peut-être même l'orateur. Il ne croyait pas que l'on dût permettre à chacun de faire à ces messieurs telles questions qu'il lui plairait. Il faisait donc motion en amendement que l'hon. M. Daly fût prié de mettre devant la chambre la correspondance qui avait eu lieu entre lui et l'orateur au sujet de l'acceptation ou de la non-acceptation de la place d'adjutant-général.

M. Baldwin n'avait aucune objection à ce que cette motion fut reçue avant la séance. Tout son désir était de connaître la vérité; il ne pou- vait croire que les ministres eussent envie de ca- cher quelque chose. Pour lui il était loin de vouloir pénétrer dans les secrets du cabinet qu'il considérait comme sacrés, mais il désirait obte- nir sur l'affaire qui était devant la chambre les plus amples explications possibles.

M. Christie dit qu'il avait d'abord demandé les documents, mais si ces documents produits ne donnaient point des informations satisfaisantes, il ne voyait aucun inconvénient à laisser poser des questions pour faire connaître la vérité. M. Duggan et le col. Prince s'exprimèrent de la même manière, et les ministres prirent alors le parti de se conformer à la décision de la majori- té. Les papiers furent donc déposés sur la table et lus comme suit :

Dundurn, 25 juin, 1846.

Mon cher monsieur,

Je me suis assuré que le major Kenneth Cam- erson, ci-devant du 79e régiment, acceptera la nomination de député adjutant-général pour le

Canada Ouest, et ce sera une excellente nomi- nation. Ce point réglé, le plutôt nous serons gazettés le mieux ce sera. Son Excellence pour- ra peut-être regarder le 1er juillet, comme un jour convenable, comme il termine un quartier. Il n'y a pas de temps à perdre à envoyer le writ pour Hamilton.

Tout à vous,

(Signé), ALLAN N. MACNAB.

L'hon. D. DALY, Secrétaire.

3 juillet, 1846.

Mon cher sir Allan,

Il m'a été impossible de répondre plutôt à votre lettre particulière du 25 expiré, attendu qu'il n'avait encore été pris de détermination définitive à l'égard de la nomination du député adjutant-général pour le Haut-Canada. Après la plus mûre considération avec les membres de son conseil, le gouverneur-général en est venu à la conclusion qu'il est plus à propos de nom- mer le colonel D. McDonald, qu'aucun autre, et en conséquence il a ordonné l'émanation immé- diate de sa commission.

Le Dr. Taché est nommé, et il est maintenant ici, et votre nomination, ainsi que celles de vos députés, paraît dans la prochaine Gazette Officielle.

Son Excellence désire que je dise qu'elle éprouve beaucoup de regret si de cette affaire, il résulte quelque désappointement pour le co- lonel Cameron, attendu que ce sont des circon- stances dont il n'était plus le maître qui l'ont dé- tourné de sa première intention, mais qui ne touchent en rien au caractère personnel élevé du colonel Cameron.

J'espère que nous ne tarderons pas à vous voir ici.

Tout à vous,

(Signé), D. DALY.

SIR ALLAN N. MACNAB, Orateur, etc., etc.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Montréal, 4 juillet 1846.

Monsieur,

J'ai l'honneur, par ordre du gouverneur-général de vous transmettre avec la présente une commission vous nommant Adjudant-Général de la Milice du Canada.

L'honoraire est de £2; vous voudrez bien en faire la remise.

J'ai etc.

(Signé) D. DALY.

SIR ALLAN N. MACNAB, Hamilton.

Hamilton, 7 juillet, 1846.

Cher monsieur,

Je reçois à l'instant (au bureau de la poste d'où je vous écris) votre lettre du 3 courant, en réponse à la mienne du 25 expiré, accompagnée d'une commission me nommant adjutant-général de la milice du Canada, et m'informant en même temps que le colonel MacDonall est nommé député adjutant-général. Je vous prie d'en présenter mes remerciements à son Excel- lence, mais les circonstances me mettent dans la nécessité de refuser cette nomination, et de ren- voyer la commission, — et par la maille de demain j'écrit à Sa Seigneurie plus au long sur le sujet.

J'ai, etc.

(Signé), ALLAN N. MACNAB.

L'hon. D. DALY, etc., etc. etc.

Dundurn, 8 juillet, 1847.

Mylord,

Votre seigneurie aura sans doute été informée par M. le secrétaire Daly du renvoi que j'ai fait de la commission me nommant adjutant-général de milice, et j'ai maintenant l'honneur d'ex- pliquer plus amplement à votre excellence ce qui m'a forcé d'adopter cette démarche. D'abord je dois à votre seigneurie d'exprimer mes meilleurs remerciements pour l'honneur qu'on me des- tina, et pour la courtoisie que j'ai toujours ren- contrée de la part de votre excellence, et je me flatte que vous n'attribuerez pas en aucun degré mon prompt renvoi de la commission à un manque dans le haut respect qui vous est dû et que j'entretiens pour votre seigneurie.

Dans les divers entretiens que j'ai eu l'hon- neur d'avoir avec votre excellence au sujet de la milice, et de ma nomination au poste d'adju- tant-général, c'était mon désir et je me suis effor- cé de pénétrer votre excellence, du désir sin- cère que j'entretenais d'avoir un bon support dans les officiers subordonnés du département.

C'était parce que je considère la tâche de ré- organiser la milice, et de mettre à exécution avec effet les desirs sincères et les vœux étend- dus de votre seigneurie sur ce sujet, et de sur- veiller d'une manière permanente et utile tout le corps de la milice dans l'étendue de cette vaste province, comme un entrepris difficile et im- portant, et une tâche à laquelle je ne me croyais pas égal sans l'aide d'assistants capables et ef- ficaces.

Quoique sans expérience militaire, je consi- dère le Dr. Taché tout-à-fait éligible pour la charge de député-adjutant-général, plus spé- cialement dans la vue de la population du Bas- Canada, et je me suis exprimé dans ce sens à votre excellence, mais comme il n'appartenait pas à l'armée (civile), je jugeai qu'il était d'au- tant plus désirable que l'autre député fut au fait des affaires militaires, et familiarisé avec les dé- tails, et je pris la liberté de suggérer comme possédant suivant moi ces qualifications; le col. R. Cameron quoiqu'il fut aussi mentionné du colonel MacDonall comme étant proposé par quelques messieurs du conseil exécutif, je ne compris pas que votre excellence entretint sa

recommandation en opposition au colonel Cam- erson, et je laissai Montréal sous l'impression par- faite que votre excellence avait décidée finale- ment en faveur de ce dernier. J'ai communiqué avec lui sur ce sujet avec la sanction de votre excellence, et j'ai fait dans la persuasion qu'il aurait été choisi pour la charge.

Après mon départ de Montréal, je n'en ai pas entendu parler davantage, jusqu'à la réception de la lettre de M. Daly du 3 courant me transmettant la commission qui était pour moi, et m'informant qu'après la considération la plus mûre avec les membres du conseil exécutif, Votre Excellence en était venue à la conclusion, qu'il était plus expédient de nommer le colonel Macdonell Député-Adjudant-Général, qu'au- cune autre personne, et que vous aviez en con- séquence ordonné l'émanation immédiate de sa commission. La lettre de M. Daly m'informe qu'en conformité de l'avis du conseil la nomi- nation du colonel MacDonell a été résolue. Je n'en remarquerai pas moins avec respect que ce n'est pas un office politique, et que je ne comprends pas que le conseil ait, non plus que je consentirais à accéder à cet honorable corps, le privilège de contredire les nominations de cette espèce.

Ce principe, je crois, fut réglé, avec l'appro- bation du gouvernement impérial, sous l'admini- stration de lord Metcalfe, et je suppose que l'on avait clairement reconnu la manière ferme avec laquelle il maintient le droit de la Reine, et du Représentant de Sa Majesté à exercer une libre discrétion dans les nomi- nations de milice. Dans l'occasion actuelle je croyais que Votre Excellence, dans l'exercice d'un droit de prérogative indubitable, avait accepté le colonel Cameron pour un des députés adjutants-généraux, nomination à laquelle le conseil s'en suis sûr, ne pouvait objecter pour des raisons politiques ou personnelles, et tout en maintenant rigoureusement le droit constitution- nel de votre Excellence de la faire, sans égard pour le conseil exécutif, je n'en déclarai pas moins franchement qu'il était également libre à Votre Excellence de déférer à son avis, et de renoncer à l'intention qui avait été formée, et d'exercer le patronage de la couronne en fa- veur d'un autre, puisque Votre Excellence avez cru plus à propos de la faire. Donnant à Votre Excellence l'assurance que c'est par suite du changement survenu dans l'état des arrange- ments que j'ai pris la marche que je sens me convenir le mieux, je me bornerai à renouveler l'expression de mes remerciements de l'office honorable et lucratif qu'il a gracieusement plu à Votre Excellence de me désigner, et du regret que j'ai de ne trouver dans l'obligation d'en refuser l'acceptation.

J'ai l'honneur d'être,

etc., etc., etc.

(Signé) ALLAN N. MACNAB.

Après la lecture de ces lettres, M. Baldwin fit sa motion demandant la permission de question- ner l'hon. M. Daly, et elle fut emportée sans division.

Aux questions posées par M. Baldwin, M. Daly répondit qu'il avait signé le warrant pour faire émaner le writ de l'élection de Simcoe, et qu'il ne pouvait produire aucun autre document que ceux qui étaient sur la table. M. Baldwin lui ayant demandé quels étaient les motifs ou les faits qui l'avaient d'abord porté à croire que le siège de sir Allan MacNab était devenu vacant, et qu'il l'avaient ensuite fait changer d'opinion, M. Daly resta plusieurs minutes sans répondre, et ses amis voyant son embarras, s'opposèrent à ce qu'on lui fit cette question.

M. Baldwin adressa ensuite quelques questions au greffier en chancellerie dont les réponses n'ont rien révélé d'important, et ensuite il fit motion que l'orateur, sir Allan MacNab, fut ex- aminé de sa place sur toutes les circonstances qui avaient rapport à l'affaire. On s'y opposa avec force, mais M. Baldwin cita à son appui plusieurs précédents qui avaient eu lieu dans le parlement impérial. Néanmoins le parti du ministère insista, et demanda une division; cette division fut contre lui, 36 ayant voté pour la motion de M. Baldwin et 34 contre. Voici la division :

Pour : — Armstrong, Baldwin, Berthelot, Ber- tram, Bouthillier, Cameron (Lanark), Cauchon, Chabot, Chauveau, Christie, Conger, Desau- nier, DeWitt, Drummond, Fournier, Franchère, Gowen, John, Lacoste, LaFontaine, Lanier, Laurin, LaTerrière, LeMoine, Leslie, Macdonald (Glengary), Merritt, Morin, Nelson, Powell, Price, Robinson, Scott, Smith (Wentworth), Thompson, Watts. — 36.

Contre : — Aylwin, Boulton, Brooks, Cameron (Cornwall), Cayley, Chalmers, Colville, Cum- ings, Daly, DeBleury, Draper, Duggan, Erma- tinger, Foster, Hale, Hall, Jessup, Lyon, Mac- donald (Kingston), Macdonell (Dundas), Mc- Connell, Moffatt, Murney, Papineau, Petrie, Riddell, Robinson, Seymour, Sherwood, Smith (Frontenac), Stewart (Bytown), Stewart (Prescott) Viger, Williams. — 34.

L'orateur fut en conséquence interrogé de sa place, et sur les questions qui lui furent posées, il donna les explications suivantes :

« La place d'Adjudant Général m'a été of- ferte par le ci-devant Gouverneur-Général, j'a- vais d'abord intention de l'accepter à certaines conditions que j'offris à Son Excellence. Au premier offre je refusai, mais dans une conver- sation subséquente que j'eus avec le Gouver- neur-Général je consentis à accepter la place à la condition qu'il ne serait permis de me pro- curer dans mon emploi l'aide la plus efficace. Le Gouverneur désirait avoir un monsieur d'a- rigine française comme Député Adjudant-Gé- néral pour le Bas-Canada. Je suggérai le nom du Dr. Taché, et Sa Seigneurie y acquiesça. Je voulais alors faire sentir à Son Excellence l'im- portance pour moi d'avoir un Député dans le Haut-Canada de connaissances et d'expériences dans les affaires militaires. Je suggérai le col. Kenneth Cameron, et Son Excellence y con-

sentit. La chose demeura ainsi jusqu'à la fin de la session. Après la prorogation, je vis le Gouverneur-Général à ce sujet. On m'avait déjà proposé avant cela d'être gazetté. Je laissai le Gouverneur-Général en comprenant que le col. Cameron serait mon député. Avec l'approba- tion de Son Excellence j'allai directement chez M. Daly l'informer que j'avais accepté la place d'Adjudant-Général, de Son Excellence le Gouverneur, à la condition expresse que le col. Cam- erson devait être mon député; j'avais l'autorité de Son Excellence pour dire cela; et qu'assurément je serais certain que le col. Cameron accepterait la place de député Adjudant-général, nos nominations à tous deux seraient publiées sur la Gazette. J'eus ensuite occasion d'aller à Québec, et M. H. Cameron étant alors en ville pour affaires, et devant retourner immé- diatement dans le Haut-Canada, je le priai, comme j'étais sur le point de partir pour l'An- gleterre, d'écrire au col. Cameron pour savoir s'il accepterait la place. De retour à Toronto, je m'informai à M. H. Cameron qui me dit avoir écrit au col. Cameron, et que ce monsieur dé- clarait qu'il accepterait la place. En ayant cette réponse j'écrivis à M. Daly. C'était le 25 juin. Le 3 juillet je reçus une réponse. A la réception de cette réponse je refusai la place, dans la lettre que j'ai mise devant la chambre. J'aurais dû ajouter qu'en revenant de Québec et pas- sant à Montréal, j'allai prendre congé du gouverneur-général qui me dit que quelques mem- bres du conseil désiraient nommer le col. Mac- Donall; mais dit-il, « je vous ni dit d'être la place de député adjutant-général au col. Cam- erson. » Je lui répondis que je lui étais obligé et que si j'acceptais la place d'adjutant, les ser- vices du col. Cameron m'étaient indispensables. Après avoir quitté le gouverneur j'allai voir le receveur-général. Il s'exprima en faveur du col. MacDonall. Je lui dis que s'il y avait quelque difficulté, je retournerais chez le gouverneur. Il me dit : « il n'y a pas de nécessité; nous tâcherons de pourvoir M. MacDonall de quel- que autre manière. » Je n'ai eu aucune autre communication avec le gouvernement exécutif, ni avec le gouverneur-général, que ce qui est contenu dans les lettres soumises à la chambre. Je n'ai point vu le gouverneur-général depuis, je n'ai signé aucun document comme adjudant- général, et je n'ai fait aucun acte officiel en cette qualité. Avant mon premier refus, j'avais en- voyé un plan de réorganisation de la milice que j'avais préparé quelques années auparavant. J'avais fait des arrangements pour que les col. Taché et Cameron pussent remplir mes devoirs en mon absence. »

M. Baldwin récapitula ensuite en peu de mots les faits établis par les documents mis de- vant la chambre, et les témoignages, et en vint à la conclusion que la place d'adjutant-général lui avait été offerte et qu'il l'avait acceptée à une condition, laquelle condition, n'a pas été remplie. Ainsi, quoiqu'il y eût une acceptation conditionnelle, il ne paraissait pas que cette ac- ceptation pût rendre vacant le siège de l'hon. membre pour Hamilton. Il fit donc motion :

« Qu'il apparût à cette chambre que sir Allan MacNab a reçu de la couronne l'offre de la place d'adjutant-général du Canada, et qu'il l'a ac- ceptée, à condition que K. Cameron, etc., serait nommé député adjutant-général pour le Haut-Canada et a été en conséquence autorisé à com- munique cette décision à ce dernier monsieur. »

M. Aylwin s'opposa à cette motion en main- tenant qu'il ne pouvait y avoir de distinction entre une acceptation conditionnelle et une ac- ceptation non-objectionnelle. Le statut provin- cial avait pour objet d'empêcher les membres du parlement d'être sous l'influence des ministres de la couronne, et obligé tout homme qui n'a été même pendant une seule seconde dans la dé- pendance de l'exécutif de se présenter de nou- veau à ses constituants. Lord Cathcart avait offert une place à l'hon. orateur; celui-ci l'avait acceptée à une certaine condition; lord Cath- cart à son tour avait accepté la condition. Alors sir Allan MacNab devait avoir laissé Son Excel- lence dans la persuasion qu'il était adjutant- général. Le contrat était parfait; et il a été violé ensuite, mais il avait existé et ce n'était suffisant. M. Aylwin parla longtemps, avec son éloquence ordinaire, et fut écouté avec beaucoup d'at- tention.

M. Baldwin répondit que la seule chose dont il s'agissait était de savoir s'il y avait eu accep- tation ou non. Or il lui semblait que le droit constitutionnel ne pouvait forcer un homme à faire, sans condition, une chose qu'il n'a entreprise qu'à une certaine condition. Toute autre doc- trine lui paraissait dangereuse. D'après ces principes, une personne pourrait être appelée à remplir une place; elle l'accepterait à une con- dition; le gouvernement ne s'occuperait point de cette condition et cependant le siège de cette personne deviendrait vacant. En supposant que l'hon. membre pour Québec accepterait la place de solliciteur-général à condition que le membre pour Terrebonne serait procureur-général, si cette dernière condition n'était pas remplie, est-ce que le siège du premier monsieur serait ce- pendant vacant? Il pensait que cette doctrine ne pouvait être partagée par la chambre sans le plus grand danger.

Le colonel Prince dit qu'il voterait pour la motion de M. Baldwin. Il ne savait que penser d'une administration qui prenait sur elle-même de publier des nominations dans la Gazette Of- ficielle sans le consentement de personnes. Il avait été témoin d'un grand nombre de bévues, mais jamais d'aussi grossières, jamais il n'avait entendu mentionner une absurdité semblable. Si cette chose fut arrivée pendant la session elle eût donné prise à la corruption; et il en avait un exemple sous les yeux. Il voyait le ci-devant procureur-général siéger dans cette chambre lorsqu'il était sur le point d'être fait juge. Avant deux mois, M. Dmper devait être fait juge, ou vice-chancelier; cependant ce monsieur condui- sait encore le ministère par ses conseils, ses dis-

cours et ses votes. Hier il était dans un coin de la chambre, aujourd'hui il siège parmi les ministres. Probablement qu'on lui aura intimé que s'il n'était pas bon garçon il ne serait pas fait juge (rire). Le colonel Prince finit par faire l'éloge des adjutants et députés adjutants de milice de cette province, quoiqu'il eût préféré voir Sir Allan MacNab à la tête de ce départe- ment.

M. McDonald (Dundas), dit qu'il vota pour la première partie de la motion, mais qu'il ne peut voter pour la seconde, parcequ'il avait à la main une lettre de sir Allan MacNab au colonel MacDonall qui le convainquait que l'hon. orateur n'avait pas accepté la place d'adjutant- général à la condition que le col. Cameron serait son député. M. McDonald de Dundas lut en- suite deux lettres, la première du col. McDonell informant sir Allan MacNab qu'il serait heureux de servir sous lui comme député, la seconde de sir Allan MacNab au col. McDonell l'informant qu'il ne pouvait faire aucune promesse.

M. Smith fit motion en amendement à la mo- tion de M. Baldwin :

« Que la chambre ayant entendu le témoi- gnage relativement à l'offre de la place d'adju- tant-général à sir Allan MacNab, est d'opinion qu'il n'a pas accepté l'offre, et qu'en consé- quence son siège n'est pas devenu vacant. »

Il y eut quelque débat sur cet amendement. M. Cauchon fit remarquer qu'il serait conven- able d'entrer la motion de M. Baldwin dans le journal de la chambre comme adoptée par l'as- semblée, afin qu'on pût par la suite s'en servir comme d'un précédent pour se guider dans des cas analogues.

La division sur l'amendement fut de 38 contre 36.

Pour : — M. Boulton, Brooks, Cameron (Corn- wall), Cayley, Chalmers, Christie, Colville, Cummings, Daly, DeBleury, Draper, Duggan, Ermatiger, Foster, Gowen, Hale, Hall, Jessup, Lyon, MacDonall (Kingston), Macdonell (Dundas) M'Connell, Moffatt, Murney, Papineau, Petrie, Riddell, Robinson, Scott, Seymour, Sherwood, Smith (Frontenac), Stewart (Bytown), Stewart (Prescott), Viger, Webster, Williams, Woods. — 38.

Contre : — M. Armstrong, Aylwin, Baldwin, Berthelot, Bertrand, Bouthillier, Cameron (Lan- ark), Cauchon, Chabot, Chauveau, Conger, Desaunier, DeWitt, Drummond, Fournier, Fran- chère, John, Lacoste, LaFontaine, Lanier, La Terrière, Laurin, LeMoine, Leslie, Macdonald (Glengary), Macdonell (Stormont), Merritt, Mu- rin, Nelson, Powell, Price, Prince, Rousseau, Smith (Wentworth), Thomson, Watts. — 36.

La motion telle qu'amendée ayant été mise aux voix fut remportée presque à l'unanimité, M. Aylwin ayant voté seul contre.

Autres affaires.

M. Cauchon fait motion que l'orateur de la chambre soit prié d'émaner un writ pour l'élec- tion d'un nouveau membre pour représenter le comté de Dorchester, à la place de M. Tasche- reau fait juge de circuit. Cette motion est en- portée.

M. Cauchon fait aussi motion qu'un writ soit émané pour l'élection d'un nouveau membre pour la ville de London en remplacement de M. Draper qui a résigné. Le parti ministériel s'op- pose à cette motion. L'orateur dit qu'il prendra la chose en considération.

M. Duggan donne avis qu'il fera motion lundi prochain qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, le priant de donner copies de toutes les communications qui ont eu lieu entre l'Exécutif et les Messieurs d'origine Canadienne-Française, faites en vue d'obtenir la coopération de ces derniers dans le gouvernement du pays.

L'hon. M. Morin présente une pétition de la part de M. Guillet, M. P. P., exposant que l'ad- ministration des biens des jésuites dont il est un des agents, ayant été récemment mise sous le contrôle du bureau des terres, il pense que son siège de membre est devenu vacant, et prie la chambre d'accepter sa résignation en consé- quence. La pétition a été déposée sur la table.

A une question faite par M. Baldwin, sir Allan MacNab répondit qu'il n'était absent de la provin- ce l'année dernière depuis le 3 juillet jus- qu'au 30 novembre.

M. le Solliciteur-Général Cameron, M. Lau- rin, et M. Christie introduisent différents bills.

L'orateur lut ensuite le discours du trône, et M. Cayley fit motion que la réponse fut adoptée par la chambre mercredi prochain.

A minuit la chambre s'ajourna à lundi pro- chain, à 3 heures P. M.

PROCÈDS DU CONSEIL LÉGISLATIF. — Le gouvernement est bien décidé à avoir la majori- té dans le conseil législatif; les dernières nomi- nations le prouvent; on ne doit y appeler désormais que des tories pur sang.

L'honorable chambre haute a passé sa ré- ponde au discours du trône vendredi soir après un débat de quelques heures, dans lequel, no- n obstant les meilleures dispositions du monde, le ministère aux dévues a reçu beaucoup de blâme et de reproches mérités. L'honorable M. Ferguson fit une verte censure de toutes les fon- tes de l'administration depuis trois ans, se plain- gnit de la convocation des chambres à une époque aussi peu convenable et du silence du discours du trône sur l'état politique du pays etc. L'hon. M. Irving se joignit à M. Ferguson et déclara qu'un ministère aussi frauduleux et cor- rupteur ne pouvait posséder la confiance du pays. L'honorable M. Neilson exprima l'opi- nion que le ministère ne pourrait gouverner le Canada sans la coopération des Canadiens- Français, et que les membres actuels du cabinet étaient loin d'être les gens les plus propres et les capables de conduire les affaires. Il y avait mille personnes dans le pays plus capables qu'eux. Le côté ministériel ne répondit rien à ces justes récriminations de la minorité. M. Morin cependant fit une sortie indécente contre Mes

sieurs Ferguson et Irving et répondit par des personnalités et des injures aux arguments de ses adversaires.

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU BRITANNIA.

La malle du 19 mai apportée par le Britannia est arrivée en cette ville samedi dernier. Les nouvelles commerciales sont de la plus grande importance.

Le Liverpool Mail dit que jamais dans aucun mois de mai la récolte n'eut une plus belle apparence; on a tout lieu de croire qu'elle sera abondante et qu'elle réparera les désastres de la famine.

Le ministère whig a été un peu malheureux dans ses principales mesures en Parlement. La loi des pauvres d'Irlande a perdu les élanes qui faisaient sa force.

En France un changement partiel du ministère a eu lieu. M. Lacave-Laplagne ministre des finances, M. Moline St-Yon, ministre de la Guerre, M. DeMaack ministre de la Marine ont été remplacés par M. le duc de Montebello lieutenant général Trezel et M. Jayr.

Il y a un changement radical dans le ministère en Portugal. La Reine a accepté les termes d'arrangement proposés par le gouvernement anglais.

ANGLETERRE.— Il est aujourd'hui certain que le parlement britannique sera dissous d'ici à un mois au plus tard; la décision en a été prise dans un conseil de cabinet tenu vendredi de la semaine dernière au Foreign-Office.

Lord John Russell a déclaré péremptoirement qu'il ne pouvait accepter le bill avec les mutilations que la chambre haute y fait subir, et la chambre des communes parait disposée à le seconder.

Un nouvel acte de Pie IX donne en ce moment au peuple romain, un nouveau sujet d'espérance; il ne s'agit rien moins que de réunir à Rome des représentants des diverses provinces, chargés de discuter avec le gouvernement des affaires administratives, et de l'aider dans les mesures à prendre pour l'amélioration du sort des populations.

Cet acte, outre qu'il est un acheminement vers de véritables institutions représentatives, promet, dès à présent, aux Etats romains, une bonne administration provinciale. Aussi la circulation du cardinal Gizzi a-t-elle excité un enthousiasme extraordinaire.

Des démonstrations semblables se préparaient dans toutes les villes des Etats romains. On écrit de Bologne, le 25 avril: "On assure que Pie IX a adopté et sanctionné, le 22 au soir, la mesure relative à l'institution d'une garde nationale pour tout l'Etat."

LA SESSION PARLEMENTAIRE.

Enfin, le public est en possession de tous les détails de la question de l'orateur, et certes ces détails et la conduite du ministère dans toute l'affaire lui font bien peu honneur. La Gazette de Montréal a belle grâce de chanter victoire, quand les amis même du cabinet rougissent de lui, déclarent qu'il a commis une grosse bêtise et quand on sait parfaitement bien que l'immaculé M. Draper a donné son opinion que le siège de sir Allan McNab était vacant. Il n'y a aucun doute que sans l'appui que l'opposition a donné à l'orateur, son siège eût été déclaré vacant. C'était l'intention de l'administration; on peut donc considérer le résultat de la séance de vendredi dernier comme une honteuse défaite pour le cabinet.

Nous avons admiré durant toute la séance le tact profond et l'habileté de M. Baldwin, qui a si bien su tirer parti de toutes les circonstances de cette affaire, et de l'autre côté on ne pouvait s'empêcher de sourire de pitié en voyant la résistance des ministres à faire connaître la vérité. Suivant les énergiques expressions du Transcript; le plaidoyer d'irrégularité des procédés qu'offrit le ministère ne pouvait couvrir la bassesse de sa conduite à refuser les explications qu'il était en son pouvoir de donner. Pourquoi faire du mystère d'une affaire qui après tout, était facile à éclaircir? Leurs tentatives pour empêcher l'enquête que leur propre folie avait provoquée, ont seulement rendu leur position plus ridicule encore!

Quelle triste figure a fait M. Daly vendredi soir! En vain M. Viger a cru pouvoir arrêter l'interrogatoire du Secrétaire Provincial; M. La Fontaine a fait voir au vénérable M. qu'il était comme toujours en contradiction avec lui-même et que cette fois encore sa longue expérience parlementaire était en défaut. M. Daly a été examiné et bon gré malgré la vérité a dû sortir. M. Daly sur la sellette nous faisait l'effet d'un pauvre diable accusé d'avoir volé des poules, à qui un avocat chicaneur, aurait suggéré des réponses évasives.

Le ministère a été bien battu sur la question de l'orateur, si bien battu qu'aujourd'hui il doit être assez embarrassé du siège de Simcoe que M. Robinson occupe illégalement.

La Gazette de Montréal a beau entonner un chant de triomphe et annoncer le ralliement des forces ministérielles, nous croyons que le sort du cabinet n'est rien moins que problématique. Les blunders, les gaucheries, l'ignorance, l'incapacité des membres qui le composent ne sont pas des garanties de durée et d'existence. Aussi quoiqu'on en dise, des velléités d'indépendance se manifestent au sein du parti ministériel. Plusieurs de ses membres répudient la solidarité de sa politique et se lassent des humiliations du cabinet qui retombent sur eux.

L'administration donne tout pour conserver le pouvoir, places, honneur, argent; elle gouverne par et pour ses amis, et ses amis même la condamnent! Cela n'est plus tolérable, et nous concevons parfaitement le mot échappé il y a quelque temps à M. Draper en parlant de ses collègues. Ces messieurs commencent à m'embêter.

Quel malheur de voir l'administration du pays en de telles mains! Comment un ministère ainsi composé peut-il diriger les affaires vers un but quelconque? Etre chaque jour ébranlé, disloqué, rajusté, décomposé, recomposé, vivre au jour le jour, et ne rien faire, n'est-ce pas là la vie du cabinet depuis la résignation des ex-ministres? et quelles sont les conséquences, les effets, les résultats d'un pareil état politique? Point de stabilité dans les hommes, point de stabilité dans les choses, un sable mouvant qui menace d'emporter avec lui notre prospérité, nos lois, notre fortune, notre bonheur, une horrible confusion, un gaspillage honteux de nos revenus, enfin une défiance générale et trop fondée.

LA SÉANCE D'HIER SOIR.—Un grand nombre de pétitions ont été présentées à la chambre et entre autres plusieurs demandant des amendements au bill d'éducation, par M. Laurin.

M. Cayley a demandé d'ajourner à aujourd'hui les débats sur l'adresse, afin de permettre aux ministres et à leurs amis de considérer les amendements de M. Baldwin. Accordé.

M. Duggan a demandé que les correspondances ministérielles qui ont été lues avec quelques messieurs possédant la confiance de la majorité des habitants du Bas-Canada depuis le 1er janvier 1847, fussent mises devant la chambre. M. Gowan seconde la motion.

M. La Fontaine dit qu'il était bien aise que ces correspondances fussent publiées, et suggéra que la motion fut amendée de manière à comprendre toutes les correspondances depuis la dernière session. La suggestion de M. La Fontaine fut adoptée.

M. Laurin présente un bill pour régler la profession notariale. Un autre pour rappeler les ordonnances concernant les chemins d'hiver. M. Christie présente 4 bills et la chambre s'ajourne.

NOUVELLES LOCALES.

Arrivée d'émigrants.—Les steamers Québec, Queen et Rowland Hill sont arrivés au port hier directement de la Grosse-Isle. Le Québec avait 1000 passagers, la Queen 850 et le Rowland Hill 490, formant en tout 2320, tous d'Irlande.

Les nouvelles de la Grosse-Isle annoncent beaucoup de maladie. Une commission composée des Drs. Campbell, Painchaud et McDonnell de Montréal a été envoyée pour s'enquérir, etc.

Le nombre des émigrants arrivés en cette ville est de 6,000 dont 3,500 sont arrivés aux sheds et 2,500 sont partis. Il y a bien peu de cas de maladie à Montréal et il reste 150 émigrés aux sheds.

LA FÊTE-DIEU A MONTRÉAL.— Cette belle fête du culte catholique a eu lieu cette année avec une pompe et un éclat inaccoutumés. Le temps était magnifique. L'imposante procession a défilé par les rues Notre Dame et St. Paul à travers une double haie d'arbres verts, de drapeaux, de croisées ornées de fleurs, festonnées de guirlandes où se pressaient des visages épanouis de joie et de bonheur à la vue des éblouissantes cérémonies de notre religion. La foule pieuse et recueillie qui suivait le St. Sacrement prouvait la foi vive du peuple pour le culte et les vieux usages de ses pères. Tandis que la procession de la ville avait lieu, une autre circulait aux environs de l'Eglise St. Jacques non moins brillante et pompeuse.

Parmi les passagers du Britannia se trouvaient la très-honorable comtesse d'Elgin, accompagnée de son frère et de sa sœur, lord Durham et lady Louise Lambton. Les nobles voyageurs sont arrivés à Montréal samedi soir. Lord Elgin et le col. Bruce sont allés au devant d'eux jusqu'à Laprairie. Lord Mark Kerr les accompagnait depuis Halifax.

Le Journal de Québec nous dit que M. le comte de Charbonnel continue d'évangéliser avec le plus grand succès la nombreuse population de St. Roch. Il y a toujours foule pour entendre l'éloquent prédicateur.

Le bande du 52e. jouera jusqu'à nouvel ordre sur le Champ-de-Mars tous les mardis de 4 1/2 à 6 heures P. M.

Le nombre des vaisseaux arrivés à Québec samedi était de 259; l'année dernière à pareille époque 446.

Nous appelons l'attention de nos compatriotes sur l'annonce de M. L. P. Boivin. Ce monsieur a fondé une maison Canadienne de Bijouterie et d'Horlogerie, bien digne du patronage et de la faveur publique. Le fini des ouvrages de cet établissement, l'attention et la droiture du propriétaire a bien servi les chalandis, la certitude d'avoir des objets garantis et tels qu'annoncés, a déjà assuré à M. Boivin une belle popularité.

L'assortiment du printemps est magnifique, nous l'avons visité et nous invitons ceux qui veulent se procurer des bijoux nouveaux et élégants d'y passer.

MYSTÉRIEUX.—Samedi dernier, en déménageant une maison de cette ville, on a trouvé dans le grenier le cadavre décomposé d'un enfant nouveau-né, qui paraissait y avoir été abandonné au moment de sa naissance. La police est à la recherche des auteurs de ce crime supposé. Canadien.

Au dernier voyage du John Munn, descendant de Montréal samedi dans la nuit, tandis qu'il passait le lac St. Pierre, on découvrit qu'une cloison qui sépare les cabines privées d'une des chaudières était en feu. On parvint bientôt, à force d'activité, d'arrêter les progrès de l'incendie et les dommages se bornent heureusement à la destruction des boiseries de quelques chambres. Idem.

NAUFRAGES.—Le registre de la bourse contient ce qui suit:—

Nous apprenons de W. Stevenson écuyer, qui est arrivé ce matin d'Halifax que le Miracle, se rendant de Liverpool à Québec, avec des passagers, se perdit sur les Isles de la Magdeleine vers le 26 mai et que 60 de ses passagers se sont noyés en débarquant et que le reste est arrivé à Pictou, malade et dans le dernier état de détresse.

Le Zenobia avec 179 passagers pour Québec a été naufragé à Menadieu vers le 26 mai. Un autre navire, de Sundeland, avec des marchandises et du charbon, s'est perdu, vers la même époque sur les Isles Scattered.

La farine et le pain viennent encore d'être renchérissés à Québec. On ne sait point où s'arrêtera cette hausse causée, pensons-nous, beaucoup plus par l'avidité des spéculateurs que par la rareté réelle des subsistances. Il est grandement temps que les citoyens de notre ville et des autres localités du pays se rassemblent afin de prendre des mesures pour démontrer à l'exécutif la nécessité de mettre un embargo sur les céréales. Au moment où les gouvernements de tous les pays s'occupent des moyens de protéger leurs populations, il faut espérer que le nôtre, quelque préoccupé qu'il soit de son propre bien être, voudra songer aussi à l'existence du peuple sur lequel il a la mission de veiller.—Idem.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Entrée des américains à Puebla.

Le steamer Palmetto est arrivé à la Nouvelle-Orléans le 27 mai, apportant des avis de Vera Cruz jusqu'au 22 et de Jalapa jusqu'au 21 du même mois.

Le général Worth est enfin entré à Puebla dans la soirée du 15, suivant les uns, du 18, suivant les autres. Un parti de lanciers a fait en avant de la ville un simulacre de résistance, dans lequel les américains ont eu trois tués et sept blessés. Santa Anna, lui-même, se trouvait dans la ville, occupé à réunir des provisions, avec une force évaluée de quinze cents à dix mille hommes, mais il s'est replié sans même tenter de disputer le passage, et l'avant-garde américaine, forte seulement de 3,500 hommes, a pris paisiblement possession de cette facile conquête. Les habitants ont paru accueillir l'ennemi sans répugnance; cependant, plusieurs meurtres isolés ont été commis depuis lors.

Les nouvelles de Mexico reçues par cette arrivée n'ont rien de bien positif. L'élection présidentielle devait prononcer entre les trois candidats principaux, qui étaient Santa-Anna, Ellioraga et Herrera. Des bruits sans origine avérée, mais généralement acceptés à Jalapa, assurent, aux dernières dates, que c'était l'ex-président Herrera qui l'avait emporté cette fois dans le choix de la nation. Cette nouvelle, si elle se

confirme, est d'un heureux augure, car une telle élection serait le triomphe du parti de la paix. La voix publique ajoutait, du reste, que le premier acte d'Herrera avait été de déclarer qu'il allait entrer sur-le-champ en négociations avec les Américains, attendu que c'était le seul moyen de sauver la capitale, dans laquelle ils entraient indubitablement si l'on s'obstinait à poursuivre la guerre. Certes, Herrera serait mieux venu que personne à faire des ouvertures aux Etats-Unis, car c'est à son amour de la paix qu'il a dû naguère sa chute du siège présidentiel. Mais il restera à savoir si Santa-Anna, qui supportait impatiemment, dit-on l'autorité du substitut Anaya, abandonnerait la partie et laisserait à son successeur la liberté d'action et le pouvoir nécessaires pour réaliser ses intentions pacifiques.

Courrier des E.U.

Bulletin Commercial.

Liverpool, 19 mai, 1847. Le prix des grains et de la farine est extra ordinaire, quoiqu'il paraisse que les spéculateurs en aient une grande quantité en main. La fleur américaine est de 45s à 50s par 196 livres. Le 18 mai, la fine fleur du Canada était à 48s 6d le baril; et la farine commune se vendait 42s à 45s. Le blé rouge du Canada était à 13s 6d et 14s; le blé blanc à 14s et 14s 6d. L'avoine était à 6s 2d et 6s 6d par 45 livres; et l'orge à 8s 6d par 60 livres. Montréal, 8 juin, 1847.

Farines.—Depuis l'arrivée de la malle, il y a eu des ventes de fine de 42s 6d à 43s 9d sur la place et de superfine à 45s pour arriver.

Blés le middling du H. C. a été vendu de 8s 4d à 8s 6d par 60 lbs. Les lots de beaux blés se vendent encore plus cher.

Prix courant des produits.

POTASSE.—Droit provincial 1 par cent. Pots, par cvt. 28s.

Perlasse, do. 28s à 28s 6d.

FLEUR.—Droit provincial 0d, imp. 2s.

Superfine du Canada 45s.

do fine 42s 6d à 43s 9d.

Farine d'avoine 44s.

GRAINS.—Droit provincial 2s par 196 lbs.

Blé, H. C. mid. 60 lbs 2s 6d.

Pois, par minot 6s à 6s 3d.

Mariages.

A l'Assomption, le 7 du courant, par Messire Marsolais, Norbert Chamberland, écuyer, médecin de la paroisse du St. Esprit, à Demoiselle Luce Lemire Marsolais, du village de l'Assomption.

Pointe-Claire, 7 Juin, 1847.

BATISSE DE PRESBYTERE.

Les syndics élus, pour la construction d'un PRESBYTERE, et ses dépendances à la Pointe-Claire, donnent avis qu'ils recevront jusqu'au 18 JUIN courant, des propositions à ce sujet.

Les personnes désirant entreprendre, pourront prendre communication du plan et du devis des ouvrages en l'étude de M. VALOIS, Notaire du lieu. Pointe-Claire, 7 Juin, 1847.

BIJOUTERIE NOUVELLE.

N° 80, RUE ST. PAUL, L. P. BOIVIN, N° 80, RUE ST. PAUL.

VIS A VIS LA PLACE JACQUES CARTIER. L'HONNEUR d'informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir par les arrivages, du printemps un assortiment considérable d'articles de BIJOUTERIE NOUVELLE et du dernier goût parmi lesquels sont les suivants:

MONTRES ET HORLOGERIE.

Montres de dames (maillées en or, couvertes. Do do do double boîte. Montres de messieurs en or couvertes et double boîte, Lever et Lepine. Montres d'argent levier à ancre, échappement à cylindre et vertical. Horloges de fantaisie montées sur porcelaine et en or avec vases et fleurs. Meilleures Horloges anglaises à ressort et Horloges pour bureaux. Horloges à ressort américaines et de Bureau. Horloges américaines de huit jours et de 24 heures.

PENDANTS OU BOUCLES D'OREILLES DU DERNIER GOUT,

Epingles pour messieurs, Loquets, Coeurs et Croix en or, Ornaments de cou, Chaines d'or, Chaines-Gardes, Cachets pour montres, Chaines d'acier, en sautoir dit, à Braguette, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en or et acier, Chaines et Clefs à Montres, d'argent et d'or anglaises et françaises, Boutons d'or et émaillés pour chemises, Anneaux de mariage et tous autres articles de bijouterie importés. Colliers de jais, Lunettes montées en or ou en argent et en argent platé, Lorgnette simple et double montées en or ou en or platé, en acier, en émail, Verres et Lunettes de spectacle de toutes sortes avec boîtes etc., Tabatières en argent, Cuillers et Fourchettes d'argent toutes faites ou faite sur commande, Houliers plats, Gouffres-Garages, Couverts de plats et toutes espèces d'articles de table. Candeliers, Cabarets, Mouchettes et Coupes d'argent et platé, Gobelets pour enfants, Cuillers et Fourchettes platé en argent d'Allemagne, Couteaux et Fourchettes d'acier, Couteaux à manche blancs d'ivoire, à la douzaine, dito à manche d'écaillé ou de bois, Canifs et Ciseaux, Rasoirs de la meilleure qualité, straps à Rasoirs, Savon et Brosses à barbe. Fusils de chasse à un et deux coups, Pistolets à cylindre, etc. etc. Flaques à poudre, ceintures à plomb et une variété de caps à percussion.

UN GRAND ASSORTIMENT D'OBJETS D'ART ET DE FANTAISIE, LADIES COMPANIONS,

Écritoires, Boîtes à ouvrages pour dames, boîtes de toilette pour messieurs, bécites à montures d'écailles, boîtes et secrétaires de bois rose, Thermomètre, Pots pour l'eau chaude couverts, Compas de poches, —ET ENCORE—

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PARFUMERIES FRANÇAISES, PANIERS FRANÇAIS ET AMÉRICAINS, Etc., Etc.

Montréal, 8 juin, 1847.

ASSORTIMENT DE CHAPEAUX DE PAILLE ET DE FANTAISIE.

INFORMENT respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en général, qu'ils viennent de recevoir leur assortiment général de marchandises du printemps, parmi lesquelles se trouvent le meilleur choix de CHAPEAUX DE PAILLE ET DE FANTAISIE, pour Dames, qui ne laisse rien à désirer de mieux, avec belles fleurs françaises de tous genres, gants kid français, patrons de Robe d'une étoffe et gout nouveau, Châles cashmere et satin, étoffe à pantalon et veste, etc.—Aussi, BOUTONS A VESTE AVEC CASTER ET FEUILLE D'ERABLE. Montréal, 24 mai 1847.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

CHATEAUX DE PAILLE.

LES Soussignés étant obligés de se tenir souvent à leurs routes du pied du courant où se trouve leur biers d'été, informent respectueusement les personnes qui désirent leur transmettre des ordres, qu'elles doivent les adresser au Bureau de Poste où leurs vendeurs passent régulièrement tous les jours. PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU. Montréal, 5 Juin, 1847.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CANADIENNE DE M. R. FABRE & CIE.

UNE TÊTE D'ANATOMIE CHIRURGICALE, EN CUIR REPOUSSÉ. Publiée par M.M. les Drs. Carteau et Chaillon. CETTE TÊTE est peinte d'après nature avec beaucoup de soin et fixée sur une planchette légère, etc. PRIX, 23. Rue St. Vincent, no. 3, 4 juin, 1847.

UN NOUVEL ASSORTIMENT DE PARFUMERIES FRANÇAISES, CONSISTANT EN EAU de Cologne, 1re qualité, Eau de Lavande ambrée, Eau de Fleur d'Oranger, Odontine de Pelletier, Elixir odontalgique de Pelletier, Poudre à dent, pommades, huile pour cheveux, Crème d'amandes amères pour la barbe, Extraits d'odeurs pour les mouchoirs, Savons do. etc. etc. —AUSI— Brosses à dent, brosses à cheveux, brosses à habits. —DE PLUS— Quelques douzaines de Guêtres françaises, prix, 8s. 9d. Chapeaux de soie français à forme basse et large bord. PRIX, 25s. 4 juin, 1847.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES soussignés expédieront par les steamers du 15 juin, 1er et 15 juillet, des Commandes pour la France, et comme par le passé ils se chargeront de tous les ordres qu'on voudra bien leur confier, pour Livres, gravures, cartes géographiques, globes, musique, instruments de chirurgie, de mathématiques, et de toutes autres marchandises françaises. Les articles demandés par le prochain steamer, 15 juin, seront reçus en septembre. E. R. FABRE & CIE. 4 juin 1847.

FRONAGE DE BROUÈRE.

QUELQUES meules seulement de fromage de Gruyère. Prix, 1s. 3d. par livre. A vendre par E. R. FABRE & CIE. 4 juin, 1847.

BRASSERIE PIGEON.

LES Soussignés étant obligés de se tenir souvent à leurs routes du pied du courant où se trouve leur biers d'été, informent respectueusement les personnes qui désirent leur transmettre des ordres, qu'elles doivent les adresser au Bureau de Poste où leurs vendeurs passent régulièrement tous les jours. PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU. Montréal, 5 Juin, 1847.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CANADIENNE DE M. R. FABRE & CIE.

UNE TÊTE D'ANATOMIE CHIRURGICALE, EN CUIR REPOUSSÉ. Publiée par M.M. les Drs. Carteau et Chaillon. CETTE TÊTE est peinte d'après nature avec beaucoup de soin et fixée sur une planchette légère, etc. PRIX, 23. Rue St. Vincent, no. 3, 4 juin, 1847.

UN NOUVEL ASSORTIMENT DE PARFUMERIES FRANÇAISES, CONSISTANT EN EAU de Cologne, 1re qualité, Eau de Lavande ambrée, Eau de Fleur d'Oranger, Odontine de Pelletier, Elixir odontalgique de Pelletier, Poudre à dent, pommades, huile pour cheveux, Crème d'amandes amères pour la barbe, Extraits d'odeurs pour les mouchoirs, Savons do. etc. etc. —AUSI— Brosses à dent, brosses à cheveux, brosses à habits. —DE PLUS— Quelques douzaines de Guêtres françaises, prix, 8s. 9d. Chapeaux de soie français à forme basse et large bord. PRIX, 25s. 4 juin, 1847.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES soussignés expédieront par les steamers du 15 juin, 1er et 15 juillet, des Commandes pour la France, et comme par le passé ils se chargeront de tous les ordres qu'on voudra bien leur confier, pour Livres, gravures, cartes géographiques, globes, musique, instruments de chirurgie, de mathématiques, et de toutes autres marchandises françaises. Les articles demandés par le prochain steamer, 15 juin, seront reçus en septembre. E. R. FABRE & CIE. 4 juin 1847.

FRONAGE DE BROUÈRE.

QUELQUES meules seulement de fromage de Gruyère. Prix, 1s. 3d. par livre. A vendre par E. R. FABRE & CIE. 4 juin, 1847.

CHATEAUX DE PAILLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

CHATEAUX DE PAILLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

CHATEAUX DE PAILLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

CHATEAUX DE PAILLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

CHATEAUX DE PAILLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

CHATEAUX DE PAILLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

CHATEAUX DE PAILLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

CHATEAUX DE PAILLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

CHATEAUX DE PAILLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

CHATEAUX DE PAILLE.

LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS. Prix: 25 à 30 chelins. Rue St. Vincent, No. 3. — 21 mai.

IMPORTATION DU PRINTEMPS. MARCHANDISES NOUVELLES.

M. ALEXANDER SIMPSON,

ANNONCE respectueusement aux dames et au public de Montréal, l'arrivée par l'Erromanga, de partie d'un des plus beaux et des plus considérables assortiments de CHALES qui ait jamais été importé en cette Province, dont le plus grand nombre sera offert au prix de manufacturier.

Une grande variété d'étoffes fashionables pour HABILLEMENTS DE DAMES. 500 Collets et Chemisettes du plus beau travail à l'aiguille, des plus nouveaux patrons A MOITIE PRIX. Chapeaux, Rubans, Fleurs, Gants, Bas, Dentelles etc. etc., TOUT NOUVEAUX. Les marchands sont invités à examiner différents lots de Châles, que pour le genre et le bon marché se rencontreront rarement sur ces marchés. Les modistes peuvent s'approvisionner de petites quantités de toutes espèces de marchandises aux prix en gros.

UN SEUL PRIX DEMANDE.

No. 175, rue Notre-Dame, l'Ancienne Banque d'Epargne. 1er juin 1847.

HOTEL DES SOURCES DE VARENNES.

LES PROPRIETAIRES des Sources de Varennes ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils viennent d'ouvrir leur Hotel pour recevoir les visiteurs durant la belle saison. Vu le patronage qu'on leur a donné l'an dernier, ils ont pu faire DE GRANDES AMELIORATIONS à la maison et dépendances. Ils se flattent que leurs efforts pour rendre le séjour aux EAUX agréables aux visiteurs seront récompensés, et que ceux qui les honoreront de leur visite seront satisfaits. Leur charges seront raisonnables, c'est-à-dire \$1 par jour; \$6 par semaine. La table sera fournie avec tout ce que les marchés de Montréal pourront offrir de mieux. Quant aux bienfaits que les invalides et les malades peuvent retirer de l'usage des eaux, ils sont assez connus qu'il est inutile d'en parler. Varennes, 1er juin, 1847.

A VENDRE A CE BUREAU. LA CINQUIEME LIVRAISON DE L'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE, POUR 1847.

SOMMAIRE DE CETTE LIVRAISON.

Ma Gentille Hirondelle, (Poésie Canadienne), par UN MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS.—Morale et Philosophie pour les femmes et la société d'aujourd'hui, par DE LA ROCHEFOUCAULD-DOUBEAUVILLE.—Le Château de St. James, par MOLÉ GENTILHOMME.—Les Régistres trouvés à la Bastille, par MAURICE ALHOY et LOUIS LURINE.—L'avant-garde de Christophe Colomb, par MICHEL CHEVALIER.—Une vengeance de Richelieu, par CHARLES EXPILLY.—La Revue du mois de mai, par L. O. L.—MUSIQUE: Brise du soir, (Mélodie), paroles de M. ROBERT, musique de M. TOURNEUR.—La Reine du bal, (Polka), par Mlle. AGLAË MASSON. Prix:—Trente sous.

TRAVAUX DU HAVRE.

AVIS est par le présent donné que les COMMISSAIRES du HAVRE permettront à toutes personnes qui en auront besoin de prendre gratis des gravés, &c. tirés par la machine à Drager vis-à-vis le marché Bonsecours.

Par ordre de JONH T. BADGLEY, Secrétaire, Bureau des Commissaires du Havre, Montréal, 1er juin 1847.

SALLE DE CONCERT ET DE PANORAMA. PLACE JACQUES CARTIER.

Le Public est respectueusement informé que le nouvel établissement susdit sera ouvert pour sa réception, MERCREDI SOI R. 2 JUIN 1847, où l'on représentera le spectacle d'un BEAU PANORAMA MOUVANT, représentant la ville de Moscou, au temps de son invasion par Napoléon et sa Grande Armée en 1812. Outre cela, on introduira le spectacle d'un CAROUSEL SPLENDIDE, aussi un GRAND COSMORAMA, dans une chambre adjointe qui sera éclairée une heure avant le lever du rideau dans la salle. Prix d'admission.—Premier Cercle, 2s. 6d. Cercle de famille, 1s. 3d., enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix. Les portes s'ouvriront à 7 heures, et le spectacle commencera à 8 heures.

N.-B. Comme le propriétaire a intention de donner une suite de spectacles variés et amusants, durant les mois de l'été seulement.—Des chanteurs, lecteurs, et autres personnes possédant des talens publics recevront un encouragement libéral, en s'adressant à P. L. ZAJONCZEK, Propriétaire.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

PEAUX FRAICHES de l'Amérique du Sud, Cuir à Semelle de la Tannerie de St. Pie et ausres. Cuir à Empêignes, do do sur grain, Cuir à Harnais, à Collier, à Porte-Manteaux, Peaux de Veau du Canada de France et de l'Amérique, Prunelle, doublure, bordure, Maroquin, imitation de Bazane, etc., etc. Formes assorties supérieures de Hallowell. A. F. SABINE, Rue St. François-Xavier. 1er juin.

AVIS.

Le Soussigné ayant été sollicité par plusieurs de ses amis d'ouvrir un MAGASIN DE COMMISSION ET D'ENCAN, prend la liberté d'informer le public en général qu'il a loué les Chambres ci-devant occupées par MM. James Connell et cie., pour leurs magasins en gros, presque vis-à-vis l'Eglise Anglaise. Entrée par le porche entre les magasins occupés par MM. GARIEPY & SNYDER, et MM. PELLANT & BERNABÉ. Il sera prêt à recevoir toutes sortes de Marchandises, épicerie &c., en consignation, le et après le 15 courant. Pour ceux qui seront disposés à lui confier des consignations, le Soussigné prend la liberté de déclarer qu'il n'obligera aucun soin pour favoriser leurs intérêts, et il espère que, vu sa longue expérience et ses connaissances dans les affaires, il aura une partie du patronage public. Il fera aillens des ventes de toutes sortes aux meilleurs termes possibles. LEWIS J. HARKIN.

DR. MACDONNELL, A Déménagement de la rue Craig, Au No. 31 Grande Rue Saint Jacques.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président. H. Mulbolland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damasc Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel. Montréal, 7 mai, 1847.

EXTRAIT.

MONTANT dû aux dépositaires le 31 mars 1847, £29350 3 9. Montant déposé ce mois, £8903 6 0. do retiré do, £3214 10 8. Augmentation depuis le 31 mars, £5688 15 4. Balance du aux dépositaires ce jour, £35038 19 1. Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel. 7 mai.

ARRANGEMENTS POUR 1847.

LE RICHELIEU, CAPITAINE J. F. SINCENNES, FERA, pendant la saison, DEUX VOYAGES par semaine réguliers entre CHAMBLY et MONTREAL, touchant aux places suivantes sur sa route, savoir:

Table with columns for DE MONTRÉAL and DE CHAMBLY, listing departure times and agents.

AGENTS: Sorel, J. MONDOR, St. Charles, J. L. HEBERT, Chamblly, J. O. BUNKER. 18 mai.

LAC CHAMPLAIN LIGNE DU PEUPLE.

TRAJET DE JOUR. Le splendide Steamer fin marcheur FRANCIS SALTUS, CAPT. H. G. TISDALE, PART DE WHITEHALL, PART DE SAINT-JEAN, les MARDIS, JUDIS, SAMEDIS, les LUNDIS, MERCREDIS, VENDREDIS, A CINQ HEURES A. M. DÉJEUNER A BORD. PASSAGE-TRE PASTRE. Ce vaisseau s'arrête à tous les Ports. 18 mai.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les États, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque. M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier. On ne paye rien pour voir. 13 oct.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ. UNE superbe MAISON en bois, à deux étages, lambrissée et peinturée, située dans le faubourg de Québec, Rue St. Nicolas Tolentin; cette maison est en bon ordre et est louée £30. Le terrain en dépendant est de 40 sur 70 pieds. Pour les conditions s'adresser au soussigné. J. A. LABADIE, N. P. 7 mai.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.

No. 122, RUE ST. PAUL. No. 122, RUE ST. PAUL.



Hardes Faites, Marchandises Seches, &c.

MR. LOUIS PLAMONDON

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à Pennington un vaste Magasin de lui des Effets et des Hardes à 15 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs; ses prix étant extrêmement bas, et un choix considérable de vêtements confectionnés avec les plus grands soins, avec d'excellente étoffe et à la portée de toutes les fortunes.—AVIS AUX AMATEURS DU BON MARCHÉ.

DEPARTEMENTS DES HARDES FAITES.

Table listing various clothing items and their prices, such as 500 Surtouts, Frocks, de drap noir et couleurs, 200 Gilets, etc.

HABILLEMENTS FAITS SUR MESURES.

Table listing custom-made clothing items and their prices, such as Habit de Drap superfin, Pantalons de beau Drap fin, etc.

M. LOUIS PLAMONDON ayant à son service des Tailleurs habiles sera toujours au courant des modes nouvelles, les ouvrages sont garantis. Habillments d'enfants de toutes grandeurs et qualités de 10s. à 20s. M. L. P. reçoit par les premiers arrivages, un grand assortiment d'Effets et de Marchandises Seches de toutes sortes, Draps, Soieries, Casimiers, Docksins, Satins, Gants, Toiles, Cola, Cravates, Chapeaux, Casquettes, &c.

IS POUR 100 MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS.

POINT DE SECOND PRIX.

203. MARCHANDISES NOUVELLES. 203. RUE NOTRE-DAME. (Partie Ouest.)

Premiere Importation de la Saison. J. B. BROWN, annonce respectueusement aux Dames de Montréal, qu'il vient de recevoir, (par la voie de New-York et du Lac Champlain) un assortiment de MARCHANDISES d'ETE d'un choix le plus nouveau et le plus à la mode, de MARCHANDISES DE PARIS, CONSISTANT EN MOUSSELINE de LAINE française, MOUSSELINE, BAREGES, CHALES de Barège de Satin rayé, COLLETS en Mousseline brodée, CHEMISSETTES, RUBANS pour Chapeaux, GANTS de la meilleur manufacture de Paris, FLEURS Artificielles d'une grande variété, DENTELLES, FRANPE, BOUTONS, etc. etc. Montréal, 7 mai, 1847.

5,000 PIECES de TAPISSERIES, A vendre à bon marché au No. 122, Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.—7 mai. Ls. PLAMONDON.

165. TAPIS A L'HUILE. 165. RUE CRAIG. RUE CRAIG.

GRANDE VARIETE DE PATRONS ET DE COULEURS. A VENDRE PAR M. A. BABBARRE, au No. 165, Rue Craig, près du MARCHÉ A FOIN, 4000 verges de Tapis FLEURIS à l'HUILE, De Patrons magnifiques et variés pour Salons, Passages et Escaliers Meubles, &c.—7 Mai aussi pour Couvertures de Tables, Pianos &c. Toiles et Soie cirées pour différents usages, Toiles pour Chapeaux, Capotes.

ANCIEN Etablissement de CHAPEAUX de LONDRES. MAISON de Chapellerie DE LONDRES. Une porte au Nord de la Place d'Armes, Rue Notre-Dame.

REÇU par les derniers arrivages d'Automne, par le Great Britain et le Lady Seaton et attendu de jour en jour par le Great Britain et le John Bull un magnifique assortiment de CHAPEAUX DE SOIE, SATIN, VELOURS ET DE CASTOR, à vendre par le Soussigné à ses bas prix ordinaires, à l'ancien établissement de Chapellerie de Londres, une porte au nord de la Place d'Armes, rue Notre-Dame. 4 mai 1847. ANDREW HAYES.

A. & T. LESPERANCE, RUE ST. PAUL, NO. 73 & 82, PLACE JACQUES CARTIER, NO. 73 & 82. Porte voisine de M. L. P. Boivin, Orfèvre, Bijoutier.

VIENNENT de recevoir une partie de leurs MARCHANDISES du PRINTEMPS, consistant en Draps fins et superfins, Casimirs, Soieries, Subans, Toiles, Lainages et Catonades en grandes variétés. AUSSI

CHAPEAUX FRANÇAIS et ANGLAIS des goûts les plus récents. Ils ont toujours en main une collection de HARDES FAITES de toutes espèces, par les meilleurs tailleurs et de matériaux garantis. Ils confectionneront aussi les hardes à ordre pour lesquels ils gardent les premiers ouvriers. A. & T. L., saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et le public de l'encouragement qu'ils ont reçu d'eux, et ils espèrent par leur assiduité aux affaires et la supériorité de leurs articles mériter une continuation des mêmes faveurs.

MAGASIN DES CHAPEAUX de LONDRES. HENDERSON, FRERE & CIE. VIENNENT de faire débarquer du steambot de ce matin, un assortiment complet de CHAPEAUX DE PARIS à la dernière mode, reus par la voie de Liverpool par le Charles Jones maintenant à Québec.—24 mai.

BAINS DE MONTREAL, No. 50, Rue Craig. Seront maintenant ouverts tous les jours au public, depuis 5 heures A. M. à 10 heures P. M.—Chaque Bain TRENTE SOUS. Montréal, 30 Avril, 1847. GEO. GARTH.